

alimentaire et nutritionnelle, objectif déterminé dans le cadre du HLPD sur les STI entre l'UE et l'Afrique.

8 Programmation de la coopération Afrique-Europe en matière de STI : prévisions

Au fil des années, les domaines thématiques dans lesquels s'inscrit la coopération Afrique-Europe en matière de STI se sont améliorés autant sur le plan qualitatif que quantitatif. Le lien entre domaines de recherche et priorités, instruments de financement et stratégies conjointes reflète de plus en plus les valeurs et objectifs communs à l'inverse de la détermination désuète d'un agenda unilatéral par l'UE. Néanmoins, ce paysage riche et dynamique n'est pas exempt de défis. Ainsi, le secteur privé est encore sous-représenté et la participation à la programmation bi-régionale est encore inégale à l'échelle de l'Afrique.

Bien que la majeure partie du financement et de la programmation de la recherche décrits ci-dessus soit ouverte à la participation du secteur privé, la participation de ce secteur reste minimale et la participation africaine aux projets de coopération reste limitée à quelques universités et organismes publics de recherche. Les possibilités de cofinancement sont limitées et l'impact à long terme des activités de recherche appliquée peut aussi être réduit si elles ne sont pas coordonnées avec des acteurs commerciaux intéressés par le développement de nouveaux procédés, de produits et de services. Le manque de participation du secteur privé s'explique par un faible niveau de conscientisation des acteurs du secteur privé en ce qui concerne les opportunités existantes dans le cadre du 7^e PC et d'« Horizon 2020 », par l'absence de réponse adéquate aux appels à propositions et par le manque d'alliances stratégiques avec les institutions et les consortiums européens.

TÉMOIGNAGES SUR LES RÉSULTATS : *Renforcement des capacités africaines en matière de relations de collaboration avec l'UE dans le domaine des STI*

Compilé par Jean Albergel, Johan Viljoen (Institut de recherche pour le développement – IRD) Mamohloding Tlhagale, et Toto Matshediso (Département de la science et technologie de l'Afrique du Sud).

ERAfrica a été lancé début de 2011 en raison de l'enthousiasme manifesté par de nombreux pays européens et africains pour une meilleure coordination et un renforcement de leurs relations de collaboration individuelles et bilatérales en matière de STI. Le projet avait pour objectif de faciliter la réalisation du premier plan d'action de la JAES, en particulier le renforcement des capacités africaines en matière de STI. L'idée d'un tel projet a été exprimée lors d'une réunion des parties prenantes de CAAST-Net qui s'est tenue à Mombasa, au Kenya, en novembre 2009. Le consortium en charge de l'ambitieux projet ERAfrica était principalement composé de partenaires de CAAST-Net.

Par l'entremise d'ERAfrica, les bailleurs de fonds de 15 pays africains et européens ont conjointement mis sur pied les mécanismes et processus de financement nécessaires pour un premier appel à propositions de recherche auxquels les partenaires ont pris part sur un pied d'égalité. Cet appel conjoint à soumission de projets a porté sur trois domaines thématiques : les énergies renouvelables, les sujets aux interfaces des grands défis sociétaux et les idées innovantes. Le projet comporte trois types de collaboration : la recherche en collaboration, la collaboration en matière d'innovation et le renforcement des capacités. Avec un financement global de 10,7 millions d'euros mis à disposition, l'appel a généré 124 propositions. ERAfrica a retenu 17 projets pour un financement global de 8,29 millions d'euros, avec 65 institutions (dont 31 en Afrique) provenant de 18 pays (8 pays africains) travaillant ensemble dans ces projets.

En raison du rôle important que 9 institutions africaines et 8 institutions européennes jouent dans la coordination des projets, la situation générale montre qu'ERAfrica est effectivement à la hauteur de son objectif visant des partenariats « véritables » et le renforcement des capacités africaines en matière de collaboration dans le domaine de la recherche. Ces projets financés par ERAfrica constituent de bons exemples de la manière dont la recherche, le développement et l'innovation peuvent servir à améliorer la vie des citoyens africains et européens, en particulier dans le domaine des systèmes de santé, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au terme de la première phase d'ERAfrica, les bailleurs de fonds ont formulé le souhait d'en financer la poursuite même sans financement de la CE.

Un certain nombre d'instruments permettent de renforcer et de faciliter la collaboration internationale et de promouvoir l'internationalisation des PME non européennes. Lorsqu'ils sont mis en œuvre de manière appropriée et à grande échelle, ils sont en mesure d'apporter des améliorations significatives à la coopération internationale en matière de R&I. Les Centres de coopération commerciale (*Business Cooperation Centers*, ci-après référés sous l'acronyme anglais BCC), créés à l'initiative du réseau Enterprise Europe Network (EEN) sur les principaux marchés internationaux ayant les plus forts taux de croissance (tels que le Brésil, la Russie, la Chine et l'Inde), en font partie. Les BCC servent de point de contact permettant aux PME de l'UE d'accéder aux marchés internationaux et d'établir des liens avec des entreprises locales. En Afrique subsaharienne, le Cameroun et le Nigeria ont déjà créé des BCC afin de faciliter l'établissement de partenariats d'affaires, technologiques et de recherche entre PME locales et PME européennes fondés sur des intérêts communs et le désir d'en tirer des bénéfices réciproques (EEN, 2016). Dernièrement, les Entreprises du Cameroun ont été mises en place à Douala. Elles représentent une association professionnelle dotée de connaissances techniques sur la manière de faciliter la coopération commerciale transfrontalière. De même, le Nigeria a créé la Chambre de commerce belgo-nigériane à Lagos, dans le but de promouvoir la collaboration entre les entreprises nigérianes et belges en créant une plateforme et un environnement convivial pour soutenir le développement des entreprises. Les BCC peuvent constituer une plateforme efficace

Direction

Andrew Cherry, Gerard Ralphs
James Haselip, Isabella E. Wagner



COOPÉRATION
AFRIQUE-EUROPE
EN MATIÈRE
DE RECHERCHE
ET INNOVATION

Défis mondiaux,
réponses bi-régionales

Coopération Afrique-Europe en matière de Recherche et Innovation

Défis mondiaux, réponses bi-régionales

Sous la direction de

Andrew Cherry, Gerard Ralphs, James Haselip et Isabella E. Wagner

Coordination de la traduction française : Jean Albergel


Éditions

éditions
des archives
contemporaines 

Copyright © 2018 Éditions des archives contemporaines / Institut de recherche pour le développement

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines
41, rue Barrault
75013 Paris (France)
www.archivescontemporaines.com

Institut de recherche pour le développement (IRD)
Le Sextant
44, boulevard de Dunkerque
CS 90009
13572 Marseille cedex 02 (France)
www.ird.fr

Copyright © 2018 Palgrave Macmillan pour la version anglaise

Adaptation en français du livre : Andrew Cherry, James Haselip, Gerard Ralphs, Isabella E. Wagner (dir.), *Africa-Europe Research and Innovation Cooperation : Global Challenges, Bi-regional Responses*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2018

CAAST-Net Plus est financé par le septième programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 311806

ISBN EAC : 9782813003041

ISBN IRD : 9782709926522

Illustration de couverture : © IRD – Elisabeth Deliry Antheaume

Avertissement : Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en pages a été harmonisée, mais la spécificité de chacun, dans le système des titres, le choix de transcriptions et des abréviations, l'emploi de majuscules, la présentation des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.